

Ottawa, où s'est tenue, cette semaine, la conférence annuelle des archevêques du Canada.

---

Chant liturgique

---

*Méthode courte et facile pour rendre notre plain-chant  
conforme au rythme grégorien*

(Continué de la page 124.)

J'ai promis, dans un des articles précédents, de traiter de l'accent secondaire. Ce n'est pas que je sois partisan enthousiaste de ce système. Je me contenterai de citer en substance Dom Dominique Johner, O. S. B., traduction par l'abbé Joseph Benoît, professeur au grand séminaire de Metz. Après avoir cité cet auteur, je ferai certaines observations.

Avant de traiter de l'accent secondaire, je rappellerai en quelques mots ce que j'ai dit de l'accent tonique. « L'accent tonique est un élan, une impulsion englobant le mot entier, quoiqu'une seule syllabe en porte le signe. L'exécution de l'accent doit donc être *ronde* et *voûtée* sans coup, ni frappé, *onctueuse*, pour ainsi dire, très chantante, en somme. A quelque place qu'il soit dans le mot ou dans la phrase, l'accent occupe le point central, mais le tout est enveloppé, voûté et arrondi, en sorte qu'aucun heurt ne se produise. » (*Le Chant de la Sainte Eglise*, p. 235.) Mais, le dirai-je encore aujourd'hui, l'accent tonique et la quantité prosodique sont deux choses de nature différente, puisque l'accent est l'élévation ou la force du son, tandis que la quantité en indique seulement la durée.

Maintenant voyons ce qu'il en est de l'accent secondaire.

Le rythme, c'est l'ordre dans le mouvement. Pour le réaliser, il suffit d'appuyer nettement sur les syllabes accentuées sans les prolonger : *Dixit Dominus Domino Meo*. Le rythme n'offre aucune difficulté tant qu'il s'agit de mots de deux ou trois syllabes ; mais dès que des mots monosyllabiques ou polysyllabiques se présentent, le lecteur court souvent risque de précipiter la lecture ou de « manger les syllabes » dans le but d'arriver plus tôt à l'appui rythmique, ce qui brise l'ordre dans